

Référence : RAP/DSO/PRV

Affaire suivie par : Raymond Guidat/Alain Klein

Commission Prévention

Le 5 septembre 2018

Présents :

- Raymond Guidat, directeur de la Stratégie Opérationnelle
- Alain Klein, chef du département Prévention
- Pierre Gilbertz, direction de la Stratégie Opérationnelle
- Serge Ancona, direction de la Stratégie opérationnelle
- Laurent Massard, Luxembourg
- Christian Kops, Luxembourg
- Jean-Marie Hermes, Expert en Prévention
- Henri Scholtes, Ettelbruck
- Jean Stein, Hesperange et adjoint au chef de zone de secours Centre
- Roby Goergen, Dudelange et adjoint au chef de zone de secours Sud
- Norbert Nenno, Mondercange
- Nico Reiffer, Sanem
- Carlos Almeida, Niederanven-Schuttrange
- Frank Braun, Contern
- Claude Damy, Roeser
- Jan Kanstein, Junglinster
- Alain Weisgerber, chef de zone de secours Nord
- Charles Zanter, adjoint au chef de zone de secours Nord
- Paul Wirtz, chef de zone de secours Est
- Jean Bartz, adjoint au chef de zone de secours Est
- Guy Bernar, chef de zone de secours Sud

Absents :

- Henri Glesener, Expert en Prévention
- Serge Muller, Leudelange
- Roland Platzer, Mamer
- Andréa Nicoletti, Hesperange
- Paul Hack, chef de la zone de secours Centre

1. Accueil et informations générales :

Raymond Guidat et Alain Klein accueillent les participants et les remercient de leur présence, en relevant la présence des chefs de zone de secours et de leurs adjoints associés à la présentation du projet de note de service relatif à l'organisation de la prévention au sein du CGDIS.

2. Point sur les travaux d'organisation de la Prévention :

Faisant suite à l'analyse du sondage réalisé auprès des CIS et afin de connaître leur charge de travail en matière de prévention contre les incendies (nombre d'avis, de visites, de commissions de bâtisse, etc.) et présentée lors de la réunion en date du 4 juillet dernier (cf. compte-rendu), Monsieur Raymond Guidat présente les contours de la future note de service visant à organiser de manière cohérente la prévention contre les incendies au sein du CGDIS.

Cette organisation est un point de départ et a donc vocation à évoluer en fonction des retours et évaluations. Néanmoins, l'axe principal est la mise en place d'un réseau coordonné de préventionnistes du CGDIS et cela afin de garantir l'homogénéité et la cohérence des réponses apportées, notamment aux bourgmestres.

L'organisation envisagée sera construite sur 3 niveaux :

- le niveau local à partir du CIS, lorsqu'il dispose d'une ou de plusieurs personnes compétentes pourra traiter certains types de dossier, notamment les plus simples ;
- le niveau zonal qui :
 - prendra en charge les dossiers plus complexes, tout en y associant le CIS concerné ;
 - appuiera et conseillera le préventionniste du CIS pour toute question et notamment lorsqu'il sera question de déroger aux prescriptions ;
 - étudiera les dossiers pour les communes dont le CIS ne dispose pas de préventionniste ;
- le niveau national qui a pour mission la conception générale de la prévention contre les incendies, en assurant notamment :
 - l'élaboration des prescriptions de prévention contre les incendies ;
 - la coordination nationale des préventionnistes du CGDIS ;
 - la conception, l'organisation et la mise en œuvre des formations nécessaires à la pratique de la prévention contre les incendies.

Cette organisation doit permettre de mettre en réseau les préventionnistes, notamment à travers le rôle pivot de la zone de secours et de son service zonal de Prévention.

De plus, la note expliquera également les modalités pratiques telles que l'archivage, le référencement des avis ou autres documents écrits par les préventionnistes, etc. Enfin, il y sera annexé la liste des préventionnistes du CGDIS.

3. Prescriptions pour les immeubles mixtes :

Alain Klein informe la commission que les prescriptions relatives aux immeubles mixtes sont finalisées. Elles prendront le titre de « Immeubles à exploitation résidentielle ou mixte ».

4. Guide technique pour les foyers pour réfugiés de l'Administration des bâtiments publics :

Alain Klein et Pierre Gilbertz présentent le projet de guide technique pour les foyers pour réfugiés de l'Administration des bâtiments publics. Celui-ci a été préparé par un expert allemand, à la demande de l'Administration des bâtiments publics.

Les différentes remarques de la commission sont prises en compte en vue d'une prochaine réunion avec l'Administration des bâtiments publics et notamment :

- consigner les mesures organisationnelles de protection contre l'incendie ;
- définir la notion d'unité d'utilisation.

5. Présentation des modèles d'avis type :

Compte tenu du manque de temps, Pierre Gilbertz demande aux participants de lui faire parvenir par e-mail, leurs commentaires ou remarques concernant les projets de modèles d'avis type.

6. La prochaine réunion aura lieu :

- le mercredi, 7 novembre 2018.